

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 Paris

Paris, le 5 décembre 2011

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets de vous écrire au nom du réseau « Vivre Paris ! » pour attirer votre attention sur les dérives actuelles que nous observons concernant l'occupation de l'espace public. Le réseau « Vivre Paris ! », créé en janvier 2010, regroupe à ce jour 24 associations, locales ou nationales. L'objectif principal de ce réseau est d'assurer une vigilance citoyenne concernant l'occupation illégale de l'espace public, de jour comme de nuit, très alarmante sur l'ensemble du territoire français et en particulier à Paris, capitale de plus en plus paralysée et asphyxiée.

Les citoyens membres de ce réseau ont fait le constat au quotidien de la gravité de la situation, notamment en ce qui concerne les terrasses illégales, qui, d'une part, gênent la libre circulation des piétons le jour, y compris celle des touristes et des clients des autres commerces, et, d'autre part, occasionnent de graves nuisances sonores la nuit pour les riverains, posant un véritable problème de santé publique. Or, cette occupation illégale de l'espace public ne cesse de s'accroître depuis des années, et ce, en toute impunité, faute de sanctions efficaces.

Parmi les nombreuses actions menées par le réseau, nous avons pris contact avec différentes personnalités du monde politique et nous avons également rédigé un courrier détaillé sur cette question, adressé à tous les députés, que vous voudrez bien trouver ci-joint.

... / ...

L'Assemblée nationale a eu en effet à examiner récemment un projet de loi consacré à la répression des terrasses illégales : « Pour une urbanité réussie, de jour comme de nuit », présenté par Mme Sandrine Mazetier, et l'a rejeté. Le texte de cette proposition, certes, n'était pas satisfaisant, mais il aurait pu être discuté plus sérieusement et remanié lors du débat parlementaire, alors qu'il a été purement et simplement écarté.

Nous sommes très inquiets sur l'évolution de la situation, qui ne peut qu'empirer si on ne met pas dès à présent un véritable coup d'arrêt aux dérives en cours. C'est pourquoi il nous semble indispensable de constituer au plus vite, si possible avant la fin de l'année 2011, un groupe de travail réunissant tous les intéressés, comme cela a été suggéré le 6 octobre dernier par Monsieur Patrick Ollier, Ministre chargé des Relations avec le Parlement, lors du débat parlementaire.

Nous ne doutons pas que vous serez attentif à notre démarche et que vous voudrez bien mettre en œuvre tous les moyens en votre pouvoir, afin de remédier rapidement à une situation inacceptable.

Au nom de l'ensemble des membres du réseau « Vivre Paris ! », je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Elisabeth Bourguinat
Porte-parole du réseau « Vivre Paris ! »

Pièce jointe :
Courrier envoyé aux députés le 21 octobre 2011